

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 27 décembre 2017

Risque d'avalanches en Isère

La préfecture de l'Isère appelle votre attention sur le risque d'avalanches classé **risque marqué** (niveau 3) ou **risque fort** (niveau 4) concernant les différents massifs du département :

Pour le risque marqué (niveau 3), les massifs suivants sont concernés :

- Le massif du Vercors ;

Pour le risque fort (niveau 4), les massifs suivants sont concernés :

- Le massif de la Chartreuse ;
- Le massif de Belledonne
- Le massif des Grandes-Rousses
- Le massif de l'Oisans.

Le bulletin météorologique émis par Météo France précise les données suivantes :

Fort risque d'avalanche pour les skieurs dans une partie centrale des Alpes.

Les structures de plaque seront faciles à déclencher au passage de skieurs.

Sur les autres massifs des Alpes, l'épaisseur de neige fraîche est plus faible, le vent souffle moins fort, toutefois le risque de déclenchement par les skieurs reste également présent.

Les dangers sont liés:

- **À des départs spontanés** : avalanches ou cassures de neige fraîche sous le vent.
- **À des déclenchements de la part de skieurs** : plaques friables, surtout en altitude et près des crêtes.

Lionel Beffre, préfet de l'Isère, vous invite donc à la plus grande prudence pour la pratique de la randonnée, du ski, des raquettes et toute autre activité de montagne, et déconseille fortement la pratique de ces activités en dehors des pistes balisées.

Quelques conseils pour les randonnées hivernales (en ski, raquettes etc) :

- **Attention aux avalanches !** Seules les pistes ouvertes sont délimitées, sécurisées et contrôlées.
- **Informez-vous sur les risques d'avalanche :** tenez compte du drapeau d'avalanche et des bulletins météorologiques affichés aux points de passage les plus fréquentés de la station.
- **Établissez un itinéraire adapté** à votre niveau technique et physique.
- **Équipez-vous d'un DVA** (détecteur de victime d'avalanche) : cet appareil émetteur-récepteur doit être porté sous les vêtements. Il est indissociable de la pelle et de la sonde dans votre sac à dos. Il est essentiel de tester son DVA avant toute sortie et de s'entraîner régulièrement à son utilisation (des parcs d'entraînements existent dans certaines stations).
- **En cas d'accident**, protégez la victime, alertez les secours (112) et portez assistance. Lorsque vous alertez les secours, donnez le plus de renseignements possibles sur la victime et sa localisation.
- **Ne suivez pas n'importe quelle trace.** La trace n'est pas un gage de sécurité et peut vous conduire dans des endroits dangereux.
- **Sachez renoncer.**

Renseignements complémentaires : www.meteofrance.com/previsions-meteo-montagne/

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38